

VALIDATION DEPARTEMENTALE YONNE OU NATIONALE:

| | Validation départementale (petit et grand gibier inclus) | Validation nationale (petit et grand gibier inclus) |
|---|---|--|
| Montant validation | 126,50 € | 200,00 € |
| Frais de dossier obligatoires | + 5,00 € | + 5,00 € |
| Total à régler SANS ASSURANCE | <input type="checkbox"/> = 131,50 € | <input type="checkbox"/> = 205,00 € |
| <input type="checkbox"/> Je souscris à effet immédiat (au plus tôt au 1 ^{er} juillet 2019) l'assurance chasse responsabilité civile et reconnais avoir pris connaissance de la notice d'information GAN jointe | | |
| Montant assurance | + 20,00 € | + 20,00 € |
| Total à régler AVEC ASSURANCE | <input type="checkbox"/> = 151,50 € | <input type="checkbox"/> = 225,00 € |

CARNET DE PRELEVEMENT BECASSE 2019/2020 :

Pensez à retourner votre CPB 2018/2019 si vous ne l'avez pas déjà fait

- Pour cette saison, souhaitez-vous (cochez votre choix) :

Un carnet de prélèvement bécasse papier

Déclarer un prélèvement Bécasse sur un smartphone avec l'application CHASSADAPT

Règlement par :

➤ **Chèque à l'ordre de « Régie Chasse 89 ».**

DROIT LOCAL SANGLIER POUR DEPARTEMENTS 57 – 67 – 68 :



Une contribution de droit local **sanglier** de 70 € sera demandée en plus si vous chassez dans les départements de la Moselle (57), du Bas-Rhin (67) ou du Haut-Rhin (68), y compris pour le chasseur ayant une validation nationale.

Cette contribution est valable sur l'ensemble des 3 départements et sera à acquitter qu'une seule fois.

Merci de préciser auprès de quel département vous souhaitez acquitter ce droit local :

57 - 67 - 68

REGLEMENTATION GENERALE SUR LA PROTECTION DES DONNEES :

« La loi informatique et libertés modifiée du 6 janvier 1978 s'applique à toutes les réponses et les données personnelles collectées sur ce document. Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier dans le cadre de notre mission et de notre obligation contractuelle.

Les modalités de traitement et vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement sont précisés par notre politique de confidentialité [accessible sur notre site internet \[www.chasseurdelyonne.fr\]\(http://www.chasseurdelyonne.fr\) en cliquant sur l'onglet RGPD.](#) Le droit d'opposition ne s'applique pas au fichier FINIADA auquel la demande de validation du permis de chasser est soumise pour contrôle. »

**Pour toute autre validation, nous contacter au 03 86 94 22 99
(du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00)**